

Les Nouvelles

Bi-Mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 702 - 24 Février 2000 - Prix 2,50 F

de Loire Atlantique



Marie-George Buffet était l'invitée de la Fédération de Loire Atlantique du Parti communiste français le 18 février aux Salons Mauduit à Nantes. C'est devant de nombreuses personnes qu'elle a engagé la discussion répondant très directement aux questions qui lui étaient posées avant de prendre place au Banquet qui réunissait plus de 450 convives. Une soirée que nous revivons page 3 de ce numéro des Nouvelles.

**E
D
I
T
O**

**Un
nouvel âge
du
communisme**

● Pour la deuxième fois en quelques mois, les adhérentes et les adhérents du Parti communiste ont voté. Après en avoir longtemps débattu, ils ont adopté début février, à une très large majorité, la "base commune" pour la discussion du 30^e Congrès de leur Parti. Par cette procédure inédite en France, ils sont ainsi coélaborateurs des propositions d'orientation qui vont permettre de décider des choix communistes d'ici le 26 mars à Martigues.

Alors que la crise de la politique fait rage, il n'est pas banal que 50 000 femmes et hommes, qui ne sont pas des "spécialistes" ou des "professionnels" de la politique, aient pris sur leur temps pour lire des textes traitant des analyses et des propositions du Parti communiste, aient ainsi pu se faire leur propre opinion et se soient prononcés par un vote, souvent complété par leurs observations personnelles.

C'est donc un événement dans la vie politique française. "A la différence du RPR, précise Robert Hue, les adhérentes et les adhérents construisent eux-mêmes les orientations", et ne se contentent pas d'élire un président...

Un journal comme *L'Action catholique ouvrière* a salué "la richesse des débats dans le respect des diversités". La parole donnée aux adhérents, le pouvoir de décider en toute souveraineté sont maintenant des acquis qui sont le bien commun de tous les militants et, au-delà, de nombre de citoyens en recherche d'une voie nouvelle.

Peut-on imaginer que le Parti communiste soit en capacité d'offrir cette autre voie à gauche? Pour des millions d'hommes et de femmes, la question commence à se poser.

"A condition qu'il fasse beaucoup d'efforts sur lui-même, pourquoi pas le Parti communiste?" interroge le journal cité précédemment qui estime que "la fin d'un communisme n'est pas la fin du communisme".

En tout cas, comme le dit en conclusion l'un des textes en débat: "notre époque, elle, crée l'exigence et les potentialités d'un nouvel âge du communisme".



ACTUALITÉ

30^e Congrès

● La deuxième consultation des Communistes afin d'établir la base commune de discussion préparant le 30^e Congrès a recueilli dans notre département un écho important. Nous donnons page 2 les résultats et analyses de cette consultation.

Marée noire

● Une charte de Sécurité Maritime a été adoptée entre les Pétroliers, armateurs et sociétés de classification à l'initiative de Jean Claude Gayssot.

Nous donnons en page 4 les 5 articles de ce texte qui constitue un premier pas vers un "Code de Bonne Conduite".

Rentrée 2000

● La colère monte également dans le milieu scolaire en Loire Atlantique. Le point de ce dossier page 6.

30^e Congrès

Parti communiste français

Le 30e Congrès : chez les retraités

Faisant suite à plusieurs rencontres dans le département, une journée-débat le 10 février dernier a rassemblé 35 retraités communistes et non-communistes.

Comment se situent-ils dans la société d'aujourd'hui, que peuvent-ils lui apporter, comment vivent-ils leur retraite, quelles sont leur place et leur activité dans le Parti ?

Autant de réflexions qui ont émaillé la journée.

Présents dans le mouvement syndical, le monde associatif, les clubs de loisirs, souvent engagés politiquement, les retraités font émerger besoins et exigences dont les réponses se trouvent, pour l'essentiel, dans les choix politiques nouveaux qui mettent l'individu au centre des préoccupations.

S'ils ont vécu d'espoir avec les luttes qu'ils ont menées, les retraités communistes, ceux qui les ont côtoyés, entendent tirer de l'échec des pays de l'Est les enseignements qui mettent les Communistes en capacité d'apporter à la société l'utilité d'un Parti révolutionnaire.

Pour eux, la lutte

des classes reste une réalité avec sa dimension politique et ses rapports sociaux.

Le Congrès de Tours fut l'événement qui a fait naître une activité politique se démarquant de la social-démocratie.

Le 30^{ème} Congrès doit être un autre événement transformant le rapport des gens à la politique.

Construire une alternative politique pour en finir avec le capitalisme est une idée qui les rassemble et pour laquelle ils entendent poursuivre une

thousiaste et déterminée.

C'est ainsi que la discussion sur les retraites a pris le ton politique qu'ils veulent lui donner.

Le système par répartition mis en place à la libération par Ambroise Croizat, ministre communiste, reste une des bases démocratiques de notre pays.

Son amélioration, son développement doivent permettre à tout être humain, à chaque moment de sa vie, de vivre cette vie avec dignité ; l'avenir, face à l'adversité de la maladie, du handicap, des droits

égaux pour tous, faisant reculer l'assistanat pour être un citoyen à part entière.

Les fonds de pension, les compagnies d'assurance ne sont là que pour spéculer avec l'argent de ceux qui sont la véritable richesse du pays.

Autant de questions, d'affirmations, d'exigences qui ont fait de cette journée un moment fort de la préparation du 30^{ème} Congrès.

La convivialité n'étant pas en reste, avec le moment de détente vécu autour d'un repas apparemment très apprécié.



Résultats du vote dans le département

		Votants	%	Oui	%	Non	%	abs	%	observ	%
I	Thème 1	991	35%	916	92,4%	28	2,8%	47	4,7%	47	4,7%
	Thème 2	991	35%	908	91,6	30	3%	53	5,3%	47	4,7%
	Thème 3	991	35%	912	92%	27	2,7%	52	5,2%	39	3,9%
	Thème 4	991	35%	911	91,9%	30	3%	50	5%	44	4,4%
	Thème 5	991	35%	890	89,8%	31	3,1%	70	7,1%	54	5,4%
	Thème 6	991	35%	885	89,3%	40	4%	66	6,7%	51	5,1%
	Thème 7	991	35%	894	90,2%	37	3,7%	60	6,1%	47	4,7%
II	Statuts	991	35%	887	89,5%	48	4,8%	56	5,7%	35	3,5%
III	Directions	991	35%	887	89,5%	42	4,2%	62	6,3%	29	2,9%

L'apport inestimable des adhérents

Les Communistes avaient à se prononcer du 4 au 11 février sur les 7 textes portant sur l'établissement de la base commune de discussion en vue du Congrès et sur deux documents préparatoires au Congrès (Modification ponctuelle des Statuts et direction).

C'est ainsi que Nationalement plus de 50 000 ont donné leur avis et près de 1 000 pour notre département 991 très exactement soit 39 % d'adhérents.

Le résultat en Loire Atlantique de participants est supérieur à la consultation d'octobre ce qui n'est pas en soit une mince affaire puisqu'il est plus difficile de porter un jugement sur des textes aussi courts soient-ils que de choisir un ordre du jour. Depuis juin dernier les Communistes ont donc largement participé au processus qui visait à les impliquer directement dans la préparation du Congrès d'abord avec l'établissement de l'ordre du jour puis à l'élaboration de la base commune de discussion servant ensuite pour la tenue des assemblées de Cellules, Conférence de Section et Fédérale.

Les résultats obtenus dans notre département (qui ne diffèrent pas sur le fond de ceux connus nationalement) partent de plusieurs réflexions.

Les contributions individuelles ou collectives ainsi que les observations portées sur les bulletins de vote confirment une réelle et profonde volonté des adhérents et adhérents de participer aux débats et de donner leur avis.

Le processus qui s'est achevé avec cette deuxième consultation a donc permis des évolutions des textes grâce à cet apport des adhérents.

A une très large majorité entre 89,5% et 92,4% les adhérents de Loire Atlantique approuvent les textes.

Ils et elles sont entre 2,7% et 6,7% suivant les textes à les refuser, alors que 5% environ s'abstiennent...

Il s'agit là, dans cette démarche démocratique d'un atout considérable pour l'avenir.

La différence avec toutes les situations antérieures touche à la qualité de l'implication des adhérents et adhérents car jamais ils ne leur avaient été demandés auparavant d'être les collaborateurs des documents soumis au Congrès.

Alors que la crise de la politique fait rage les communistes parce qu'ils viennent de faire ont créé l'événement dans la vie politique française.

Les assemblées générales de Cellules, les Conférences de Sections qui vont dans notre département se dérouler les week end des 4 et 5 mars et 11 et 12 mars vont permettre à chacune et à chacun des adhérents de continuer le débat, apporter les amendements qu'ils jugent nécessaires et confirmer les volontés fortes qui s'expriment dans la préparation de ce Congrès.

Banquet de la Fédération

La richesse d'une rencontre en direct avec Marie-George Buffet



Parmi les nombreuses tables installées dans la grande salle des Salons Mauduit, notre objectif a fixé nos amis et camarades du Port autonome et ceux des 3 Rivières entre la poire et le fromage.



Crédit photos - Christophe Jouzel



450 personnes se pressaient dans le grand salon de Mauduit pour y rencontrer Marie-George Buffet et dialoguer avec la ministre communiste. Dans une ambiance chaleureuse - des applaudissements nourris témoignaient de l'affection portée par les militants à la "camarade-ministre" - un débat franc et ouvert, sans tabou s'engageait.

D'emblée, Marie-George Buffet donnait le ton, commençant par saluer l'action des bénévoles face à la marée noire et leur "prise de parole citoyenne". "Je suis une ministre qui n'a pas peur des banderoles. Je trouve même qu'il n'y en a pas assez sous les fenêtres de mon ministère, pour réclamer des moyens..."

Le flot des questions, interpellations permettait à la ministre d'apporter des réponses directes, sans détours.

"Je me sens responsable de chaque problème posé au gouvernement. Le débat a lieu au gouvernement comme dans le pays. Par exemple, sur l'utilisation de la cagnotte ou encore la réforme de la fiscalité (...) Il faut entendre ce que disent les manifestants ! (...) On a ouvert des chantiers, notamment celui de l'argent dans le sport".

A une interpellation sur les "contrats éducatifs locaux", la ministre répondait : "Ca ne peut rester que des expériences (...). Il faut vivre des comités de pilotage avec des responsables syndicaux. C'est le sens des instructions que j'ai données aux préfets".

A un ancien abordant le problème des retraites, Marie-George Buffet déclarait : "Si des choses importantes ont été faites par ce gouvernement (PACS, parité...), c'est vrai qu'il y a des choses sur lesquelles ça ne va pas assez bien. C'est le cas sur les dossiers sociaux. La solution c'est d'aller chercher l'argent là où il est (...). Il y faut la volonté politique. Mais il y a un rapport de forces dans le gouvernement comme dans le pays".

Sur les moyens à donner au bénévolat dans le sport : "il y a différents niveaux dans le sport (...). Il ne faut pas opposer les pratiques sportives entre elles : il ne faut pas de cassure entre sport de haut niveau et petits clubs (...) les solidarités doivent s'organiser (...)". Et de montrer ce que son action a permis de faire avancer dans l'Union européenne : "Il y a des progrès réalisés : avant c'était un Commissaire à la concurrence à qui nous avions à faire. Pour moi, les sportifs ne doivent pas être des marchandises. L'action que j'ai menée avec d'autres ministres européens a contribué à prendre en compte le sport au même titre que la culture au plan européen".

La ministre ajoute ensuite que pour permettre à tout jeune d'accéder à tous les sports, il y faut des moyens. S'agissant de la reconnaissance du bénévolat, elle indiquait avoir fait entrer les responsables sportifs bénévoles dans le code du travail.

A une question sur la parité et le statut de l'élu : "le statut de l'élu, c'est pour les hommes comme pour les femmes. Mais c'est vrai que le rôle encore dévolu des femmes dans la société rend plus nécessaire les moyens à donner à la mise en œuvre réelle de la parité".

A un militant cheminot évoquant les difficultés à faire percevoir l'action concrète des ministres communistes dans le gouvernement : "Je me sens à l'aise dans mes baskets. Je ne me tais pas au gouvernement. J'essaie de faire avancer certaines conceptions et je suis malheureuse lorsque je n'ai pas les moyens. Mais quand tu me dis que ce n'est pas possible, je réponds tu vas essayer".

Parti de la révolte et parti du gouvernement : c'est ainsi que Marie-George définissait le PCF face aux journalistes qui, au début de la soirée, l'interrogeaient sur la préparation du Congrès du Parti. Le débat avec les participants au banquet ne démontra pas autre chose quand la responsable nationale du PCF - ministre conjuguait l'action au sein de la gauche plurielle et la nécessaire intervention citoyenne.

MAREE NOIRE

UNE CHARTE DE SECURITE : UN PREMIER PAS VERS UN CODE DE BONNE CONDUITE

Jean Claude Gayssot, Ministre des transports est à l'initiative de la réunion entre les principaux acteurs des Transports Maritimes qui a débouché à la mi-février à une charte Maritime - Pétroliers, armateurs et sociétés de classification ont promis de mettre fin à plusieurs pratiques douteuses parmi lesquelles de ne plus recourir à des pavillons de complaisances ne respectant pas les normes de sécurité.

Il s'agit là d'un pas important post Erika qui doit conduire à d'autres mesures fortes très attendues.

LES CINQ ARTICLES DE LA CHARTE MARITIME

Article 1. Relatif à l'âge des navires

1. Les affréteurs s'engagent à ne plus utiliser de navires à simple coque au plus tard à partir de 2008.

2. Dès à présent, les navires de quinze ans et plus, quel que soit leur tonnage, ne seront pas acceptés que s'ils justifient d'un arrêt technique en cale sèche dans les trente mois précédant la date d'affrètement. Ils devront, par ailleurs, avoir fait l'objet d'un rapport d'inspection daté de moins de six mois et enregistré dans la base de données des affréteurs sur la qualité des navires.

Article 2. Relatif à la transparence dans la gestion des navires

1. Les affréteurs s'engagent à n'accepter des navires de plus de quatorze ans que s'ils sont classés dans la même société de classification depuis au moins deux ans. En cas de changement de classe pendant cette période, l'armateur mettra à la disposition de l'affréteur toute la documentation relative au dernier arrêt technique et les certificats concernant le programme renforcé d'inspection.

2. Les affréteurs au voyage exigeront que le navire, à la date de l'affrètement, soit opéré depuis au moins six mois par le même opérateur. En cas de changement d'opérateur, l'affréteur vérifiera le sérieux et la qualité du nouvel opérateur.

3. Les affréteurs privilégieront le recours à des navires n'ayant pas changé de nombreuses fois de propriétaires et/ou de société de classification et prévoiront des procédures renforcées dans le cas où ils

seraient amenés à affréter de tels navires.(...)

Article 3. Relatif aux exigences sociales

Les propriétaires ou armateurs gérants de navires veilleront à ne recourir, le cas échéant, qu'à des sociétés de main d'œuvre respectant l'intégralité des conventions de l'Organisation internationale du travail, et notamment les normes en matière de formation, de conditions et de temps de travail. (...)

Article 4. Relatif aux pavillons

1. Les chargeurs et les affréteurs ne recourent qu'à des navires battant pavillon français, pavillon d'un pays appartenant à l'Union européenne ou à l'espace économique européen ou battant pavillon d'un Etat ayant ratifié et appliquant effectivement les conventions de l'OMI et de l'OIT, notamment en matière de normes de sécurité, d'inspection et de formation et qualification des équipages.

Article 5. Relatif à la sécurité

1. Les armateurs feront obligatoirement une inspection approfondie de la coque de leurs pétroliers et vraquiers en cale sèche tous les deux ans et demi dès quinze ans (au lieu de tous les cinq ans aujourd'hui).

2. Les armateurs mettront en place les inspections renforcées dès l'âge de quinze ans, au lieu de vingt ans aujourd'hui. Dans ce contexte, des visites périodiques de ballasts de ces navires seront rendus obligatoires.

Marée noire et construction navale



L'état des navires est un élément primordial pour éviter toute catastrophe. L'exemple de l'Erika est là pour nous le démontrer.

Le nouveau type de pétrolier E3 (économique, écologique, européen), pour lequel les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire ont été à l'initiative, répond aux préoccupations exprimées. Faut-il pour cela que la volonté politique suive la proposition industrielle et qu'il y ait volonté de reconquérir le pavillon national ?

C'est aujourd'hui un dossier grand ouvert dans lequel les élus communistes de Saint-Nazaire ont décidé de s'inscrire en s'adressant une nouvelle fois au ministre de l'Industrie C. Pierret.

Nous publions l'intégralité du courrier adressé le 10 février 2000 par le groupe communiste :

« Monsieur le Ministre,
Voilà maintenant deux ans, vous receviez une délégation d'élus nazairiens au ministère de l'Industrie.

Le 31 mai 1999, nous nous adressions à vous pour vous faire part de notre opinion sur la situation des Chantiers de l'Atlantique, de l'avenir de la Construction Navale face à la « concurrence » des pays du Sud-Est Asiatique et de la Corée du Sud en particulier.

Dans ce même courrier, nous vous rappelions les engagements que vous aviez pris auprès des élus nazairiens au cours de l'entrevue du 6 janvier 1998.

Depuis, rien, pas même le respect de votre engagement, mis à part un accusé de réception après que nous ayons interpellé Monsieur Lionel Jospin, 1er Ministre, à l'occasion du baptême du « MISTRAL », le 25 juin 1999.

Les questions que nous soulevons dans nos courriers sont toujours d'actualité, à savoir :

- Les questions des aides au financement des commandes,
- La production quasi-unique des paquebots,
- La concurrence dans le secteur de la construction navale,
- Les questions sociales et, particulièrement pour les salariés intérimaires et sous-traitants.

Aujourd'hui, il convient de rappeler nos propositions pour l'ensemble de la filière maritime et portuaire, de la reconquête du pavillon national, qui est, comme vous le savez, un combat permanent, depuis des décennies, du Parti Communiste et de ses élus.

Comme vous le savez aussi, après le naufrage du pétrolier « ERIKA » et la marée noire, l'exigence de la reconquête de notre flotte pétrolière et la construction de pétroliers d'un type nouveau se posent avec, en particulier, le type E3.

Le Président de la République et le 1er Ministre, eux-mêmes, n'ont pas manqué, et à juste titre, de condamner les pavillons de complaisance et le libéralisme sauvage.

Il ne suffit pas de condamner seulement quand l'indignation de la population est forte devant la marée noire, comme ce fut le cas il y a 20 ans avec l'« AMOCCO CADIZ », il faut prendre, maintenant, des mesures concrètes et efficaces pour éviter de telles catastrophes écologiques, économiques, humaines et sociales.

C'est pourquoi, nous insistons pour que l'engagement que vous aviez pris le 6 janvier 1998 sur la nécessité d'un travail régulier d'un groupe pouvant avoir une réflexion sur la sous-traitance, les aides, les plans de charge et qui se réunirait 2 à 3 fois par an, soit respecté.

La crédibilité d'un gouvernement, et donc de ses ministres, c'est d'abord le respect des engagements pris.

Par ailleurs, nous vous informons que nous interpellons à nouveau votre collègue, Madame Aubry, Ministre du Travail, sur le respect du droit du travail.

Le mécontentement chez les salariés est fort, qu'ils soient des Chantiers de l'Atlantique, intérimaires ou sous-traitants, qu'ils soient nationaux ou étrangers.

Le Parti communiste et ses élus considèrent que l'ensemble de ces questions doit faire l'objet d'un examen et d'un règlement à froid plutôt que de régler à chaud.

Afin d'aborder ces questions, nous sommes disponibles pour une réunion qui nous semble nécessaire.

Dans cette attente.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération ».

Le Président du Groupe - Guy Texier

Argent-roi = marée noire



▶ Martine Aubry recale le projet communiste sur les licenciements économiques

Les députés ont finalement décidé par 110 voix (PS) contre 70 (PCF, MDC, Verts, DL, RPR et UDF) de ne pas examiner le texte dans le détail.

« On ne peut pas rester sans réagir face au cynisme de ces puissantes firmes qui utilisent les salariés comme variable d'ajustement », a souligné André Lajoinie (PCF), rejoint par le MDC Jacques Desallangre et le Vert Jean-Michel Marchand. Le socialiste Jean Le Garrec a reconnu que Maxime Gremetz (rapporteur du projet) « a le mérite de poser une question mais que la réflexion n'est pas achevée ».

Martine Aubry a expliqué qu'elle ne « croyait pas » à l'efficacité d'une redéfinition du licenciement économique et annoncé le dépôt « d'ici quelques jours » d'un projet de loi de modernisation sociale, visant notamment à lutter contre les licenciements abusifs et à améliorer le reclassement et la reconversion des salariés licenciés.



AXA : un assureur taxe les handicapés

Révélé par l'Humanité, le doublement par AXA, numéro 1 mondial de l'assurance, des primes pour les parents d'handicapés, suscite des réactions indignées.

L'écrivain Jean Vautrin constate que « dès qu'une population n'est pas rentable ou rentabilisable, on la laisse tomber. Ce cynisme tourne au banditisme de caste ». On spolie les pauvres, les défavorisés, les différents, au prétexte qu'ils ne crieront pas assez fort pour se faire entendre. Ce n'est pas autre chose que de la discrimination, une manière de considérer comme une tare le fait d'être handicapé ».

Nadine Garcia, dirigeante du Parti communiste, membre du Conseil économique et social, cadre chez AXA, interrogée par l'Humanité, estime que « C'est une décision unique. Elle va semer le désarroi parmi les familles. Et puis, c'est une grande première. On n'a jamais vu un assureur, qui compte honorer un contrat avec un client, lui proposer un doublement de prime. C'est du jamais vu, ni à l'UAP à l'époque, ni plus tard chez Axa. Cela concerne sept mille parents. Mais que pèse ce nombre par rapport aux millions de contrats d'assurances gérés par l'entreprise ? Il est évident qu'Axa a un chiffre d'affaires et des bénéfices suffisants pour gérer cette situation de façon plus humaine, ne serait-ce qu'en mutualisant les risques. »

Marie-George Buffet : « ça me pose un problème ».

Président du Groupement d'intérêt public portant la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et paralympiques de 2008, Claude Bébear doit rencontrer Marie-George Buffet à ce titre. « Nous sommes amenés à travailler ensemble, dit-elle. Mais pourrait-on porter les valeurs du sport dans de telles conditions ? « Moi, ça me pose un problème ». Elle lui fera part, en lui demandant de revenir sur sa décision, de l'émotion des trois fédérations sportives des handicapés.

▶ Après les handicapés, les chômeurs

Axa fait son travail d'assureur privé qui ne peut en même temps avoir le nez sur les cours de la Bourse et sur les besoins des assurés. Doubler les primes pour les parents d'handicapés, il laisse le choix aux salariés : augmenter celles des garanties perte d'emploi de 62% ou diviser par deux les prestations servies en cas de perte d'emploi.

Après les handicapés, les chômeurs, pourquoi pas les malades, les vieux... si ce n'est déjà fait. Et Axa voudrait gérer la Sécurité sociale.

Est-ce que vous confieriez votre chien à Claude Bébear ?

Peut-être... En tout cas, vous ne lui confieriez pas le soin de gérer l'assurance maladie ou le régime retraite de la Sécurité sociale.

▶ Bébear, le roi

des stock-options

Axa, c'est 105 milliards de francs de chiffre d'affaires, 3,3 milliards de bénéfices en 1999, un ménage sur deux assuré depuis l'absorption de l'UAP en 1996, 28 000 salariés en France et 114 500 dans 60 pays.

Son patron Claude Bébear, c'est 15,5 millions de francs de salaire annuel et 1,6 milliards de droits sur les stock-options de son entreprise, ces actions qui rapportent gros à une poignée de dirigeants d'entreprises...

Bébear, c'est aussi l'un des principaux dirigeants du Medef de Ernest-Antoine Seillière, proche de l'Opus Dei, cette compagnie catholique aux activités occultes.

■ Le Gouvernement de gauche et la tarte à la crème

Depuis Antoine Pinay tous les hommes politiques savent qu'un bon moyen de se rendre populaire, c'est de promettre une baisse des impôts. De Chirac – alors émule de Thatcher et Reagan – à Balladur en quête de fauteuil présidentiel, la droite nous a d'ailleurs beaucoup promis en la matière.

Est-ce parce qu'elle a peu tenu, ou plus prosaïquement parce que les dits impôts touchent de plein fouet sa base électorale – alors même que les recettes excèdent celles prévues, et que la croissance ne profite pas au monde du travail-, toujours est-il que le gouvernement de gauche est à son tour frappé par le syndrome de la baisse des impôts, de nouveau promis à un bel avenir. Evidemment, je vous vois venir : vous êtes de ceux qui comme beaucoup de nos compatriotes voient dans cette promesse comme un air d'arlésienne, celle qui doit toujours arriver, mais qui ne vient jamais.

D'autant plus qu'aussitôt, dans le camp même des réducteurs, des différences se font entendre : il paraît que Fabius voudrait baisser l'impôt sur le revenu, qui pèse sur les couches moyennes. Hollande préférerait la taxe d'habitation payée par tous (et dont personne ne dit qu'avec la taxe foncière et les autres taxes locales elle a connu partout une dérive à la hausse dont les élus locaux sont responsables). L'Huma parle de baisser la TVA, et comme on ne me demande pas mon avis, je propose de baisser la taxe des carburants. On n'est pas sortis de l'auberge !

Pour mettre tout le monde d'accord, je propose qu'on augmente très sensiblement les impôts sur la grande finance.



Rentrée 2000 : la colère monte en Loire-Atlantique

La rentrée 2000 se prépare en ce moment dans les écoles, les collèges et les lycées de tout le département. Or, les prévisions en postes d'enseignants, en dotations horaires, en effectif par classe, en choix d'options, en structure des établissements et des écoles, sont véritablement catastrophiques.

Dans le primaire, alors qu'on prévoit 1000 élèves en plus en Loire-Atlantique, le nombre des "instits" ne change pas et, au moindre frémissement à la baisse des effectifs de leurs classes, ils sont immédiatement "redéployés" ailleurs.

Dans le secondaire, pour respecter au plus juste des "dotations globales horaires" (DGH) revues à la baisse, on élimine les langues dites rares ou anciennes (grec, latin), aux sections spécifiques, les options (Allemand, espagnol, arts plastiques, etc...) et on ferme les classes des filières les moins fréquentées. Les modules et travaux pratiques en petits groupes sont sacrifiés, même si c'est en rupture totale avec les prétentions de la Charte ministérielle de



"l'école pour l'an 2000". La précarité des enseignants s'accroît, et ce ne sont malheureusement pas les idées et les formules qui manquent pour ce faire. La chasse aux postes est ouverte : les "Titulaires en Zone de Remplacement" se multiplient. Le Rectorat refuse mordicus de reconnaître la situation de Maîtres-Auxiliaires - qui en deviendrait presque enviable - aux jeunes enseignant(e)s recruté(e)s en début d'année. Après qu'on leur ait fait signer un procès-verbal d'installation, ils ont appris plusieurs mois plus tard qu'ils ne seraient employé(e)s que comme contractuel(le)s à l'année. Quelle désinvolture et quel cynisme !...

Pour compenser la baisse d'encadrement des élèves dans les établissements, sont surtout créés des emplois-jeunes d'aides-éducateurs. Mais c'est en contradiction avec leur conception originelle. L'Education Nationale apparaît ainsi comme un bien mauvais employeur : horaires maximum, salaire minimum, formation insuffisante, avenir bouché. Alors que l'on sait que 50% des enseignant(e)s vont atteindre l'âge de la retraite entre 2000 et 2010, les postes mis aux concours (Capes, Agrég.) sont aussi revus à la baisse. La situation des IUFM, qui forme les jeunes enseignant(e)s, est également inquiétante. Les personnels des

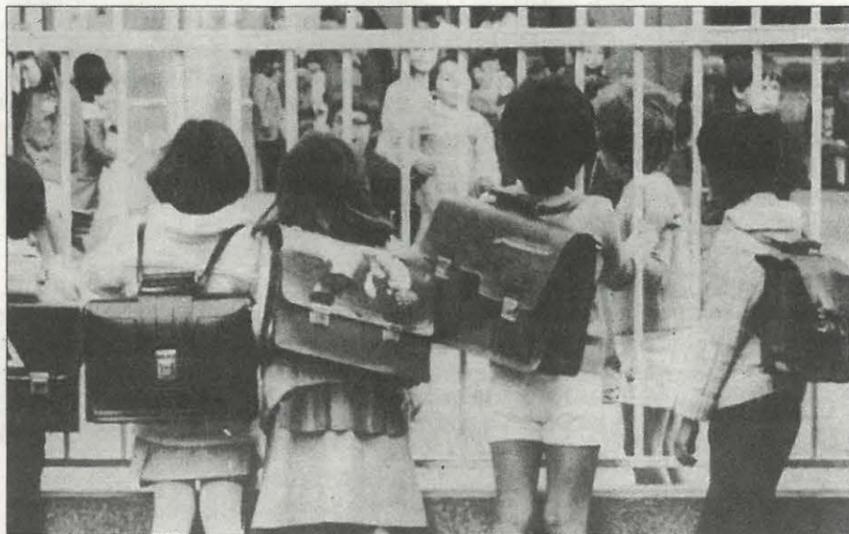
Centres d'Information et d'Orientation (CIO) sont surchargés d'élèves et doivent toujours suivre plusieurs établissements, c'est-à-dire des milliers d'élèves. Sans oublier les personnels médicaux et sociaux, de plus en plus rares dans les établissements, alors que les problèmes de santé, de drogue, de suicide se posent avec toute la gravité que l'on sait. Pour l'Académie entière, ne sont ainsi créés cette année que 10 postes de personnel de service et d'administration (ATOSS) alors qu'il en

manque officiellement 300 et qu'on sait qu'il y aurait beaucoup de candidat(e)s. Mais, pendant ce temps, les écoles et établissements n'assurent leur fonctionnement qu'avec le recours à des dizaines de CES.

Pour toutes ces raisons, on comprend bien pourquoi la colère monte. Les enseignants, les parents et les élèves ne restent désormais plus sans réagir face à des atteintes très graves qu'aucune considération pseudo-pédagogisante - comme ce fut un temps le cas - ne pourraient désormais

plus masquer. Aujourd'hui, on mesure ainsi bien mieux ce qu'il en est vraiment des réformes Allègre, pour en constater et en éprouver les conséquences concrètes.

Les grèves intersyndicales des 25 janvier et 15 février - et celle d'ores et déjà prévue pour le 16 mars - manifestent donc une montée très légitime des préoccupations et des actions. Nous, communistes, soutenons et encourageons ces luttes, dans le strict respect de leur autonomie et de leurs spécificités.



DEVOIR DE MEMOIRE



MEMOIRE MILITANTE

GALLET Marthe

Née Robert, le 3 novembre 1914 à Saint-Nazaire. Sortie de l'Ecole Normale en 1933, elle milite au groupe des jeunes de l'enseignement où elle rencontre Josnin, Bruhat, Ballanger, Emilienne Leroux etc... et participe à la vie syndicale. En 1934, elle donne son adhésion au Parti communiste. Avant-guerre, elle consacre la plupart de son temps libre aux jeunes filles de France dont elle, la secrétaire départementale. A Saint-Nazaire, les jeunes filles montent et jouent avec succès des pièces de théâtre comme le « songe d'une nuit d'été » de Shakespeare.

Presque chaque semaine, en 1936 - 1937, elle collecte lait en poudre, vêtements, argent, etc... pour les républicains espagnols. Mariée en 1937 à Frédéric. Sa fille Françoise naît en 1938. Elle procure toute son aide aux réfugiés espagnols qu'elle accueille à la Transat avec les femmes du Comité mondial contre la guerre et le fascisme. En 1939, c'est la guerre. Frédéric est mobilisé. Marthe emménage à Trignac où elle vient d'être nommée institutrice. Grâce à E. Pichon, elle reprend contact avec le Parti clandestin, diffuse le matériel édité et apporte son appui aux camarades traqués par la police. Elle est arrêtée en septembre 1942 pendant que sa sœur Léone part dans la nuit, roulant la petite Françoise dans sa poussette. Marthe est internée dans la prison de Saint-Nazaire, puis au Château de Gaillon, et au camp de la Lande près de Tours.

Au printemps 43, avec trois de ses camarades, elles tentent

la belle. La tentative d'évasion échoue et elles se retrouvent à la prison de Tours, froide et inhumaine, à celle d'Orléans, infecte puis elles sont transférées via Tours à la caserne des Tourelles à Paris. Le 22 février 1944, grâce à l'aide des camarades de l'extérieur, avec 5 hommes et 2 femmes, elle s'évade. Elle retrouve à Paris sa sœur Léone et Georges Girard et le contact avec la Résistance. Elle devient l'agent de liaison Michelle, attachée à l'Etat Major du Colonel FTP André (Albert Ouzoulias). Paris se soulève et se libère avec l'appui de la division Leclerc. C'est la foule en délire et les larmes de Marthe coulent, larmes de joie, de fatigue et d'épuisement. Elle retrouve sa fille, et son mari qui revient de captivité. Elle milite à l'UFF à Nantes. Après la Libération de la poche, son mari et elle sont nommés à l'école de La Baule Guézy, havre de paix. Y naît un petit Jean en 1946. Puis c'est le retour à Saint-Nazaire, ville qui renaît de ses cendres. Marthe est l'animatrice de l'UFF. Chaque année, la fête de l'enfance draine, sur la plage de Villès, des milliers de spectateurs. Les luttes contre les guerres du Vietnam et d'Algérie constituent une des principales activités de l'UFF. Les nazairiens viennent nombreux aux journées de la Paix et aux soirées internationales des Femmes. Marthe est aussi vice-présidente de la section nazairienne de l'ANACR. Que de fois, au cours de sa vie militante, elle a pris la parole. Et que d'auditeurs ont été bouleversés par sa voix prenante.

Débat sur la proposition communiste contre l'homophobie

Le 9 février dernier, le groupe communiste déposait à l'Assemblée nationale une " proposition de loi visant à combattre l'incitation à la haine homophobe ". C'était l'occasion d'une rencontre à Nantes, à l'initiative du PCF, le 17 février, avec Michela Friggiolini, militante des droits des gays et des lesbiennes (candidate sur la liste " Bouge l'Europe ! " en juin 99), Serge Guichard qui anime au Comité national du PCF un collectif de lutte contre les discriminations liées aux homosexualités et Yann Vince, représentant la Fédération départementale du PCF. Participaient à cette rencontre, des représentants d'associations nantaises concernées et des acteurs de ce combat : le centre lesbien et gay de Nantes (CLGN), Aides Atlantique et plusieurs militants communistes ou sympathisants.

Dans le débat, tous les participants s'accordaient à reconnaître l'utilité de cette proposition de loi dont le premier signataire est Bernard Birsinger dans le combat contre toutes les formes d'intolérance. La discussion permit d'échanger tant sur le sens du texte (contribuer à alimenter le débat), son contenu (le souhait, exprimé de l'améliorer, notamment sur le sexisme ou sur la lesbophobie) que sur la démarche nouvelle des Communistes. Le sentiment qu'une telle rencontre contribuait à poser des jalons pour avancer sur des questions de société telles que celle-ci était massivement partagé.

Vers un statut du saisonnier

Première destination mondiale touristique, notre pays touristique, notre pays accueille 71,4 millions de visiteurs. Quel est le sort du million de salariés directs et autant d'indirects qui concourent à cette réussite ?

La communiste Michelle Demessine, Secrétaire d'Etat au Tourisme, en liaison avec ses collègues de l'emploi et du logement, propose un programme d'actions en faveur de l'amélioration de la situation sociale des 420 000 saisonniers du tourisme dont l'activité est souvent synonyme d'emploi instable, de précarité et de conditions de travail difficiles. Les vacances c'est la fête, mais pas toujours pour les salariés saisonniers.

Conditions si difficiles parfois qu'est constaté un manque d'attractivité pour ces professions qui doivent faire face à la croissance du tourisme et au défi de la qualité.

Pour inscrire l'économie touristique dans une logique de développement durable, il est nécessaire de reconnaître les saisonniers comme des salariés à part entière et de valoriser ces métiers d'avenir.

Plusieurs mesures sont décidées :

Le logement, d'abord, va être facilité par un accès à l'APL, sans la règle habituelle des huit mois d'occupation ; par la possibilité de sous-location en meublé de logements publics ou privés conventionnés ; par la création de 6000 logements sur trois ans.

Les droits sociaux, ensuite, par la pérennisation des contrats de travail en CDI ; un seul régime de Sécurité sociale pour les pluri-actifs ; par l'accès à la médecine du travail ; par la représentation syndicale (délégués du personnel sur chaque site) ; par la formation et l'information (réédition du Guide des droits du saisonnier).

La création d'une " maison des saisonniers " sur chaque site facilitera l'exercice de ces droits.

NÉCROLOGIE

Notre ami André Guillaume est décédé

Après avoir courageusement fait face à une longue maladie, notre ami André Guillaume est décédé fin décembre.

André Guillaume, qui fut pendant de longues années instituteur et directeur d'école à Saint-Nazaire, était un ami de notre Parti qui participait aux réunions de la cellule Guy Moquet, aux initiatives du Parti et aux activités caritatives du Secours populaire.

Il était un ami chaleureux et très estimé de ses anciens élèves et des camarades du Parti. A notre camarade Georgette Guillaume et à ses enfants, notre journal adresse ses sincères condoléances et notre amitié.

La cellule Guy Moquet

Christian Arnaud de la section des Pays de Retz nous a quitté subitement suite à un accident. Celui que l'on appelait familièrement " Béton " marquait de sa présence le littoral des Moutiers en Retz. Nous adressons à ses amis et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Michel Barillé est décédé suite à une longue maladie. Cet homme réservé a, jusqu'au dernier moment de sa vie, marqué son attachement à son Parti pour lequel il aimait donner de son temps. Que ses amis des Dervallières et sa famille soient assurés de toute notre sympathie.

Suzanne Kerzanet nous a quittés dans ce mois de février. Qu'André, son époux, sa famille, ses amis et camarades soient assurés de toutes nos pensées et notre amitié.

Je m'abonne aux *Nouvelles de Loire Atlantique*

Abonnement de soutien des Amis des Nouvelles

100^{F(1)} Nom :

Prénom :

200^{F(1)} Adresse :

F(2) Code Postal :

Ville :

(1) Cocher la case choisie.
(2) Inscrire la somme

Tél. :

Abonnement 60^F annuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Les chèques sont à libeller à PCF Loire Atlantique - CCP 5877.62 F NANTES.

Notre livre Coup de Cœur

La faim dans le monde expliquée à mon fils

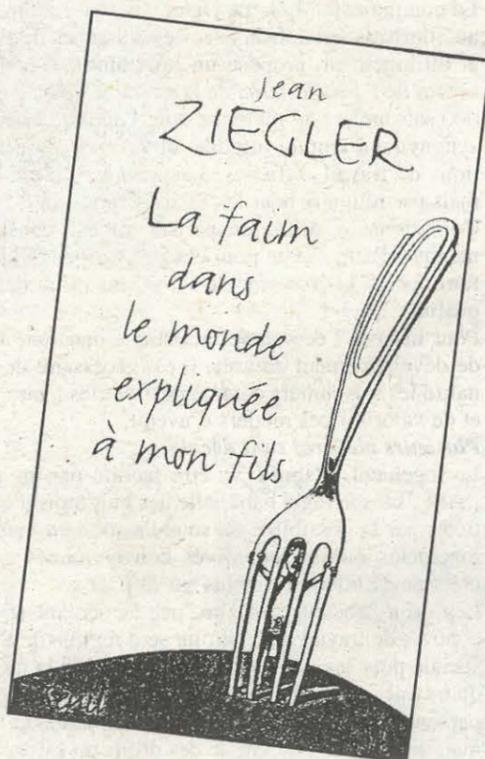
Jean Ziegler

Rien n'est plus scandaleux : dans un monde de plus en plus riche, trente millions d'êtres humains meurent de faim chaque année. Des centaines de millions d'autres, un peu partout dans la planète, sont gravement mal nourris. Comment est-ce possible ? Pourquoi acceptons-nous une injustice aussi monstrueuse ? Comment peut-on expliquer une telle absurdité ?

Sans dissimuler son indignation, l'auteur répond ici aux questions que lui pose son fils. Ce sont celles que se posent les enfants du monde.

Editions Seuil
39 F

Avec l'aimable participation
de la Librairie de la Renaissance
1, allée Marc Saint-Saëns BP 1157
31036 TOULOUSE CEDEX 1



Mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

1) Vent impétueux qui souffle en tournoyant. 2) Peintre français. Confort. 3) Note. Gastéropodes des mers chaudes. 4) Ville d'Italie. Fin de verbe. 5) Commandait les sudistes. Ne signent jamais. 6) Métal. Distraction moderne en abrégé. Comme un ver. 7) Artères. Lettre grecque. 8) Chemins de fer. Conjonction. 9) Département. Etonne. 10) Instruments et meubles.

Verticalement :

I) Fantassin du bon vieux temps. II) Fouetter avec des orties. Planches. III) Coutumes. Pour moi. Economiste français. IV) Peintre italien. Massif de maçonnerie. V) Poissons de forme bizarre. VI) Petites choses. Dans un titre. VII) Poème du Moyen Age. En guerre. Haut de tige. VIII) Superposer des poissons. Boutique du boucher. IX) Tentèrent. Dans les règles. X) Arrivés. Très agréables.

Cuisine

Tarte à l'orange



Pour 8 personnes :

Pâte sablée à l'anis étoilé -
200g de farine, 1/2 cuil. à soupe
de levure chimique, 10 cuil. à
soupe de Canderel, 180g de
beurre allégé, 2 jaunes d'œufs,
20 tours de moulin d'anis étoilé
concassé, 1 cuil. à soupe de
Pastis, 35g de poudre
d'amandes concassées, 1/2 cuil.
à soupe de sel fin, 1 cuil. à café
de miel,

1 feuille de pâte à filo.

Chips d'orange - 1 orange.

Crème à l'orange - 1 zeste
d'orange, 250g de jus d'orange,
6 jaunes d'œufs, 1 œuf entier,
9 cuil. à soupe de Canderel, 1
cuil. à soupe de Grand Marnier,
125g de beurre allégé, 1 feuille
de gélatine.

Pâte sablée -

Malaxer le beurre avec le candere-
rel. Ajouter les amandes en poudre

et en morceaux, les jaunes d'œufs,
le Pastis, le sel, l'anis étoilé au
moulin, la farine et la levure chi-
mique tamisées ensemble. Mé-
langer jusqu'à l'obtention
d'une pâte homogène en évitant
de trop la travailler. Réserver au
frais pendant 2 heures.

Préchauffer le four à 180°C(th6).
Etaler la pâte, puis garnir un
moule à tarte beurré de 22cm de
diamètre. Piquer la pâte avec une
fourchette, réserver aux frais pen-
dant 1 heure. Garnir de haricots
secs. Mettre au four pendant 15
minutes, retirer les haricots. Faire
cuire jusqu'à l'obtention d'une
coloration ambrée. Sur une feuille
de papier sulfurisé, disposer une
feuille de pâte à filo froissée. A
l'aide d'une fourchette, parsemer
d'une cuillère à café de miel et
mettre à caraméliser au four pen-
dant une heure (180°C ou th6).
Réserver.

Chips d'orange - couper une
orange en tranches de 1mm
d'épaisseur. Les mettre à sécher
au four pendant une heure (120°C
ou th4). Réserver au sec.

Crème à l'orange, mettre la
feuille de gélatine dans un bol
d'eau froide. Dans une casserole,
verser le jus et le zeste d'orange,
l'œuf entier et les jaunes. Porter ce
mélange à ébullition jusqu'à ce
qu'il épaississe. Ajouter Canderel,
la feuille de gélatine égouttée et le
Grand Marnier hors du feu,
mélanger.

Verser cette crème dans un sala-
dier. Avant complet refroidisse-
ment, ajouter le beurre découpé en
petits morceaux et mixer afin
d'obtenir une texture lisse et
homogène. Réserver au réfrigéra-
teur. Décorer la tarte avec la pâte à
filo caramélisée et les chips
d'orange. Servir très frais.

Horizontalement
(1) Tourbillon. (2) Orsel.
Aise. (3) Ut. Nértes. (4)
Rimini. Et. (5) Lec.
Négres. (6) Or. Ciné. Nu.
Rues. Eta. (8) Ralls.
Et. (9) Oise. Epate. (10)
Ustensiles.

Verticalement
(I) Tourtourou. (II) Orlier.
Ais. (III) Us. Me. Rist.
(IV) Réni. Cule. (V)
Blennies. (VI) Riens. Es.
(VII) Lat. Ge. Epi. (VIII)
Lier. Etal. (IX) Osérent.
Té. (X) Nés. Snaves.

Solution du problème